elm.leblanc

NOTICE D'UTILISATION

Stellis Module iCondens

Chaudière gaz au sol à condensation



NSVBiC 24/100S-1M

Modèles et brevets déposés • Réf 6721827386 (2020/12) FR

Sommaire

1 Explication des symboles et mesures de sécurité 2
- 1.1 Explications des symboles 2
- 1.2 Consignes générales de sécurité 2

2 Informations sur le produit 4
- 2.1 Déclaration de conformité 4
- 2.2 Information sur Internet concernant votre produit 4
- 2.3 Affichage des données énergétiques 4
- 2.4 Caractéristiques du produit relatives à la consommation énergétique 4

3 Utilisation 5
- 3.1 Aperçu du tableau de commande 5
- 3.2 Messages d'écran 5
- 3.3 Touche chauffage 5
- 3.3.1 Réglage de la température d'eau de chauffage maximale 5
- 3.3.2 Régler/désactiver le mode été 5
- 3.3.3 Régler/désactiver le mode urgence 5
- 3.4 Touche ECS 6
- 3.4.1 Réglage de la température ECS 6
- 3.4.2 Arrêt de la production d'eau chaude sanitaire 6
- 3.5 Mesures à prendre si l'eau est calcaire 6
- 3.6 Fonction eco 6
- 3.7 Laisser affichée la pression de service du chauffage 6

4 Désinfection thermique 6

5 Control Key K 20 RF (accessoire) 6

6 Connexion Internet 7

7 Consignes pour économiser l'énergie 7

8 Défauts 8
- 8.1 Ouvrir / fermer le robinet gaz 8
- 8.2 Eliminer les défauts 8

9 Entretien 8

10 Protection de l'environnement et recyclage 10

11 Déclaration de protection des données 10

12 Terminologie 11

1 Explication des symboles et mesures de sécurité

1.1 Explications des symboles

Avertissements

Les mots de signalement des avertissements caractérisent le type et l'importance des conséquences éventuelles si les mesures nécessaires pour éviter le danger ne sont pas respectées.

Les mots de signalement suivants sont définis et peuvent être utilisés dans le présent document :

DANGER

DANGER signale la survenue d'accidents graves à mortels en cas de non respect.

AVERTISSEMENT

AVERTISSEMENT signale le risque de dommages corporels graves à mortels.

PRUDENCE

PRUDENCE signale le risque de dommages corporels légers à moyens.

AVIS

AVIS signale le risque de dommages matériels.

Informations importantes

Les informations importantes ne concernant pas de situations à risques pour l'homme ou le matériel sont signalées par le symbole d'info indiqué.

1.2 Consignes générales de sécurité

⚠ Consignes pour le groupe cible

Cette notice d'utilisation s'adresse à l'utilisateur de l'installation de chauffage.

Les consignes de toutes les notices doivent être respectées. Le non-respect peut entraîner des dommages matériels, des dommages corporels, voire la mort.

- ▶ Lire les notices d'installation (générateur de chaleur, régulateur de chaleur, etc.) avant l'utilisation et les conserver.
- ▶ Respecter les consignes de sécurité et d'avertissement.

⚠ Défauts de l'installation dus à des appareils tiers

Cette chaudière est conçue pour le fonctionnement avec nos appareils de régulation.

Les défauts de l'installation, les dysfonctionnements et les défauts de composants système résultant de l'utilisation d'appareils tiers sont exclus de toute responsabilité.

Les interventions de service requises pour l'élimination des dommages sont facturées.

⚠ Comportement en cas d'odeur de gaz

Il existe un risque d'explosion en cas de fuite de gaz. En cas d'odeur de gaz, respecter les règles de comportement suivantes!

- ▶ Éviter la formation de flammes ou d'étincelles :
 - – Ne pas fumer, ne pas utiliser de briquet ou d'allumettes.
 - – Ne pas actionner d'interrupteur électrique, ne pas débrancher de connecteur.
 - – Ne pas téléphoner ou actionner de sonnette.
- ▶ Fermer l'arrivée de gaz sur la vanne d'arrêt principale ou sur le compteur de gaz.
- ▶ Ouvrir portes et fenêtres.
- ▶ Avertir tous les habitants et quitter le bâtiment.
- ▶ Empêcher l'accès de tierces personnes au bâtiment.
- ▶ Appeler les pompiers, la police et le fournisseur de gaz depuis un poste situé à l'extérieur du bâtiment!

⚠ Danger de mort dû à l'intoxication par les produits de combustion

Danger de mort en cas de fuites de fumées.

- ▶ **Ne pas modifier les pièces permettant l'évacuation des fumées**.

En cas d'odeur de fumées, de conduits de fumées endommagés ou non étanches, respecter les règles de comportement suivantes.

- ▶ Arrêter le générateur de chaleur.
- ▶ Ouvrir les portes et les fenêtres.
- ▶ Avertir tous les habitants et quitter immédiatement le bâtiment.
- ▶ Empêcher l'accès de tierces personnes au bâtiment.
- ▶ Informer un installateur ou un service après-vente qualifié.
- ▶ Faire éliminer les défauts.

⚠ Danger de mort dû au monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz toxique produit, entre autres, par la combustion incomplète de combustibles fossiles, tels que le fioul, le gaz ou les combustibles solides.

Des risques surviennent si du monoxyde de carbone s'échappe de l'installation en raison d'un défaut ou d'une fuite et s'accumule à l'intérieur sans que l'on s'en aperçoive.

Le monoxyde de carbone est invisible, incolore et inodore.

Pour éviter les dangers causés par le monoxyde de carbone :

- ▶ Faire inspecter et entretenir régulièrement l'installation par une entreprise qualifiée.
- ▶ Utiliser des détecteurs de monoxyde de carbone qui avertissent à temps des fuites de monoxyde de carbone.
- ▶ En cas de suspicion de fuite de monoxyde de carbone :
 - – Avertir tous les habitants et quitter immédiatement le bâtiment.
 - – Informer une entreprise spécialisée qualifiée.
 - – Faire éliminer les défauts.

⚠ Révision, nettoyage et maintenance

L'utilisateur est responsable de la sécurité de l'installation de chauffage et du respect de l'environnement.

Une révision, un nettoyage et une maintenance incorrects ou non effectués peuvent entraîner des dommages corporels voire un danger de mort ou des dommages matériels.

Nous recommandons de conclure un contrat de révision annuelle et de nettoyage et de maintenance personnalisé avec une entreprise qualifiée.

- ▶ Faire réaliser ces travaux exclusivement par une entreprise spécialisée qualifiée.
- ▶ Faire inspecter l'installation de chauffage au moins une fois par an par une entreprise qualifiée.
- ▶ Faire effectuer immédiatement les opérations nécessaires de nettoyage et de maintenance.
- ▶ Faire immédiatement éliminer tout défaut constaté sur l'installation de chauffage, indépendamment de la révision annuelle.

⚠ Transformation et réparations

Les modifications non conformes sur le générateur de chaleur ou sur les autres pièces de l'installation de chauffage peuvent entraîner des blessures et/ou des dommages matériels.

- ▶ Faire réaliser ces travaux exclusivement par une entreprise qualifiée.
- ▶ Ne jamais retirer l'habillage du générateur de chaleur.
- ▶ N'effectuer aucune modification sur le générateur de chaleur ou sur d'autres pièces de l'installation de chauffage.
- ▶ N'obturer en aucun cas les sorties des soupapes de sécurité. Installations de chauffage avec générateur de chaleur : pendant la mise en température, de l'eau risque de s'écouler par la soupape de sécurité du ballon d'eau chaude sanitaire.

⚠ Fonctionnement type cheminée

Le local d'installation doit être suffisamment aéré lorsque le générateur de chaleur récupère l'air de combustion du local.

- ▶ Ne pas obturer ni diminuer les orifices d'aération sur les portes, fenêtres et murs.
- ▶ S'assurer du respect des exigences d'aération en accord avec un spécialiste :
 - en cas de transformations de la construction (par ex. remplacement des portes et fenêtres)
 - en cas d'intégration ultérieure d'appareils avec évacuation de l'air vers l'extérieur (par ex. ventilateur d'évacuation d'air, ventilateurs de cuisine ou climatiseurs).

⚠ Air de combustion/air ambiant

L'air dans le local d'installation doit être exempt de substances inflammables ou chimiques agressives.

- ▶ Ne pas utiliser ou entreposer des matières facilement inflammables ou explosives (papier, essence, diluants, peintures, etc.) à proximité du générateur de chaleur.
- ▶ Ne pas utiliser ou stocker de substances activatrices de corrosion (solvants, colles, détergents chlorés, etc.) à proximité du générateur de chaleur.

⚠ Dommages matériels dus au gel

Si l'installation de chauffage se trouve dans une pièce non protégée contre le gel **et** est à l'arrêt, elle risque de geler en cas de grands froids. En mode été ou si le mode chauffage est verrouillé, seule la protection antigel de l'appareil est maintenue.

- ▶ Dans la mesure du possible, laisser l'installation en service en permanence et régler la température de départ au moins sur 30 °C,
 -ou-
- ▶ Faire vidanger l'eau de chauffage et l'eau potable au point le plus bas de l'installation par un spécialiste.
 -ou-
- ▶ Faire ajouter du produit antigel dans l'eau de chauffage et vidanger le circuit d'eau chaude sanitaire par un spécialiste.
- ▶ Faire vérifier tous les 2 ans si la protection antigel nécessaire est encore assurée par le produit antigel.

⚠ Sécurité des appareils électriques à usage domestique et utilisations similaires

Pour éviter les risques dus aux appareils électriques, les prescriptions suivantes s'appliquent conformément à la norme EN 60335-1 :

«Cet appareil peut être utilisé par des enfants à partir de 8 ans ainsi que par des personnes aux capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien ne doivent pas être exécutés par des enfants sans surveillance.»

«Si le raccordement au réseau électrique est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou une personne disposant d'une qualification similaire pour éviter tout danger.»

2 Informations sur le produit

2.1 Déclaration de conformité

La fabrication et le fonctionnement de ce produit répondent aux directives européennes en vigueur ainsi qu'aux conditions complémentaires requises par le pays concerné. La conformité a été confirmée par le label CE.

La déclaration de conformité du produit est disponible sur demande. En contactant l'adresse figurant au verso de cette notice.

2.2 Information sur Internet concernant votre produit

Nous souhaitons activement vous fournir toutes les informations nécessaires relatives à votre produit en fonction de la situation. Utiliser les informations que nous mettons à disposition sur notre site Internet. L'adresse Internet est indiquée au dos de cette notice.

2.3 Affichage des données énergétiques

Les données énergétiques affichées sur un accessoire raccordé, par ex. régulateur (module de commande) se basent sur une estimation provenant des données internes des appareils.

Dans des conditions réelles, de nombreux facteurs influencent la consommation énergétique. C'est pourquoi, certaines données peuvent différer des valeurs d'un compteur d'énergie.

Ces valeurs servent uniquement de référence et peuvent être utilisées par exemple pour effectuer une comparaison relative de la consommation énergétique à différents jours/semaines/mois.

Elles ne conviennent pas comme base de décomptes.

2.4 Caractéristiques du produit relatives à la consommation énergétique

Les caractéristiques du produit relatives à la consommation énergétique se trouvent dans le dossier de documentation technique de la documentation produit.

3 Utilisation

Cette notice d'utilisation explique la commande de la chaudière gaz à condensation. En fonction du module de commande utilisé, par ex. **CW 400** ou **EasyControl CT 200**, la commande de certaines fonctions peut différer de cette description. Toujours respecter la notice d'utilisation du module de commande.

3.1 Aperçu du tableau de commande

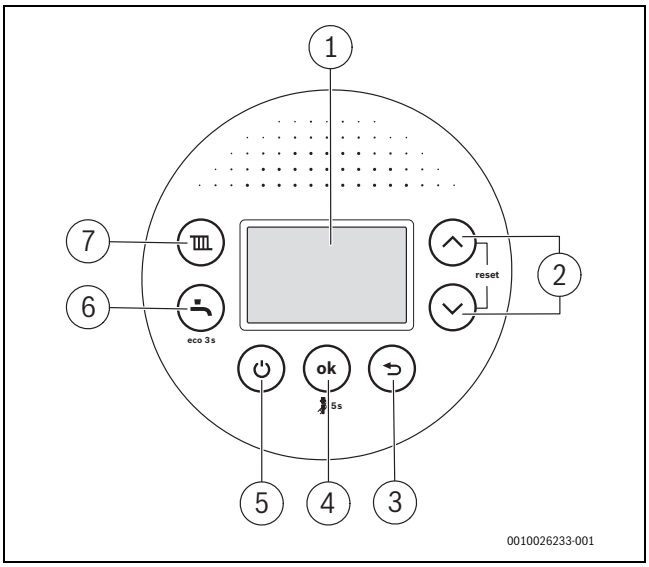


Fig. 1 Aperçu du tableau de commande

[1] Ecran
[2] Touches ▼ et ▲ : déplacer le menu vers le bas et vers le haut
[3] Touche ⮌ : quitter le menu
[4] Touche OK : confirmer ; maintenir 5 s : mode ramoneur
[5] Touche ⏻ : veille
[6] Touche : eau chaude sanitaire avec fonction eco
[7] Touche : chauffage

3.2 Messages d'écran

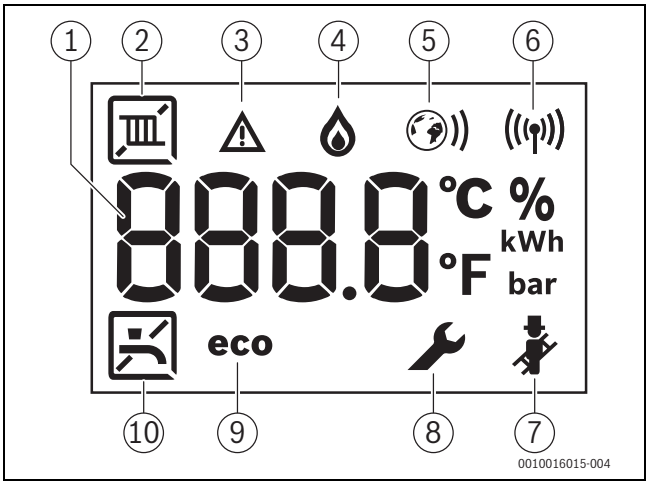


Fig. 2 Messages d'écran

[1] Affichage numérique
[2] Mode chauffage
[3] Message de défaut
[4] Brûleur en marche
[5] Connexion Internet
[6] Connexion sans fil
[7] Mode ramoneur
[8] Mode service
[9] Mode Eco actif
[10] Production d'eau chaude sanitaire

3.3 Touche chauffage

3.3.1 Réglage de la température d'eau de chauffage maximale

La température de l'eau de chauffage est réglée via la température de départ.

Pour les chauffages au sol, tenir compte de la température de départ maximale autorisée.

- ▶ Appuyer sur la touche Chauffage .
 La température de départ réglée clignote à l'écran.
- ▶ Pour régler la température de départ souhaitée (→ tabl. 1), appuyer sur la touche ▲ ou ▼.
 Le réglage est enregistré après 5 s ou après avoir enfoncé la touche **OK**.

Température de départ	Exemple d'application
Env. 50 °C	Chauffage au sol
Env. 75 °C	Chauffage par radiateurs
Env. 82 °C	Chauffage par convecteurs

Tab. 1 Température maximale de départ

3.3.2 Régler/désactiver le mode été

Le mode chauffage est désactivé en mode été. L'alimentation en eau chaude sanitaire ainsi que l'alimentation électrique du système de régulation et la protection antigel de l'appareil sont maintenues.

Réglage du mode été :

- ▶ Appuyer sur la touche Chauffage .
- ▶ Appuyer sur la touche ▼ jusqu'à ce que l'écran affiche le message OFF.
 Le réglage est enregistré après 5 s ou après avoir enfoncé la touche **OK**. L'écran affiche le symbole .

Désactiver le mode été :

- ▶ Appuyer sur la touche Chauffage .
- ▶ Régler la température de départ maximale souhaitée avec la touche ▲.
 Le réglage est enregistré après 5 s ou après avoir enfoncé la touche **OK**. L'écran affiche le symbole .

D'autres remarques figurent dans la notice d'utilisation du thermostat.

3.3.3 Régler/désactiver le mode urgence

Régler le mode urgence :

- ▶ Régler la fonction de service 0-A1 (mode manuel) sur ON.

-ou-

- ▶ Maintenir la touche chauffage pendant plus de 5 secondes.
 L'appareil passe automatiquement en mode urgence, c'est-à-dire que le chauffage fonctionne en mode continu et ne peut plus être désactivé.
 L'écran affiche 30 °C comme nouvelle température de départ maximale réglée.

Pour désactiver le mode urgence :

- ▶ Régler la fonction de service 0-A1 (mode manuel) sur OFF.

-ou-

- ▶ Maintenir à nouveau la touche chauffage pendant plus de 5 secondes.
 Le mode urgence est désactivé. La température de départ actuelle est à nouveau affichée.

3.4 Touche ECS

3.4.1 Réglage de la température ECS

AVERTISSEMENT

L'eau chaude peut causer des brûlures graves !

- ▶ Ne pas modifier la température ECS maximale définie.

La température ECS peut être réglée entre 40 °C et 60 °C. Le réglage de base est de 60 °C.

- ▶ Appuyez sur la touche Eau chaude sanitaire.
 L'écran affiche la température ECS réglée.
- ▶ Régler la température ECS souhaitée avec la touche ▲ ou ▼.
 Le réglage est enregistré après 5 s ou après avoir enfoncé la touche **OK**.

3.4.2 Arrêt de la production d'eau chaude sanitaire

- ▶ Appuyez sur la touche Eau chaude sanitaire.
- ▶ Appuyer sur la touche ▼ jusqu'à ce que l'écran affiche le message OFF.
 Le réglage est enregistré après 5 s ou après avoir enfoncé la touche **OK**. L'écran affiche le symbole.

En mode veille ou en cas de production d'eau chaude sanitaire désactivée, la désinfection thermique ne se déroule qu'à l'intérieur de l'appareil.

3.5 Mesures à prendre si l'eau est calcaire

Pour prévenir les pannes dues au calcaire ainsi que les interventions de maintenance qui en découlent :

Pour de l'eau calcaire dans une plage de dureté élevée (≥ 15 °dH/27 °f/2,7 mmol/l) :

- ▶ Régler la température ECS à moins de 55 °C.

Pour de l'eau calcaire dans une plage de dureté élevée (≥ 21 °dH/37 °f/3,7 mmol/l) :

- ▶ Implanter une installation de traitement d'eau.

3.6 Fonction eco

L'eau potable dans le ballon refroidit à une valeur définie puis est réchauffée à la température réglée.

Mode confort (eco ne s'affiche pas)

En mode confort, l'eau chaude sanitaire est plus rapidement disponible, la consommation énergétique est plus élevée.

Mode Eco

En mode eco, il faut plus de temps à l'eau chaude sanitaire pour être disponible, la consommation énergétique est réduite.

- ▶ Pour régler le mode eco, maintenir la touche eau chaude sanitaire pendant 3 s.
 L'écran affiche le message **eco**.
- ▶ Pour revenir au mode confort, appuyer sur la touche eau chaude sanitaire.
 Le message **eco** disparaît de l'écran.

3.7 Laisser affichée la pression de service du chauffage

- ▶ Appuyer sur la touche **ok**.
 L'écran affiche la pression de service actuelle du chauffage (→ section "Contrôler la pression de service de l'installation de chauffage", page 8).

4 Désinfection thermique

Pour éviter toute contamination bactérienne de l'eau chaude sanitaire, par exemple par les légionnelles, nous recommandons d'effectuer une désinfection thermique après un arrêt prolongé.

- ▶ Mandatez un spécialiste pour effectuer la désinfection thermique.

PRUDENCE

Risques d'accidents par brûlures !

Au cours de la désinfection thermique, le prélèvement d'eau chaude sanitaire peut entraîner des risques de brûlures graves.

- ▶ Utiliser la température d'ECS maximale réglable uniquement pour la désinfection thermique.
- ▶ Informer l'occupant de l'habitation des risques de brûlure.
- ▶ Prévoir la désinfection thermique en dehors des heures de service normales.
- ▶ Ne pas prélever d'eau chaude sanitaire sans l'avoir mitigée.

Une désinfection thermique conforme concerne le système ECS ainsi que les points de puisage.

- ▶ Régler la désinfection thermique dans le programme ECS du régulateur de chauffage (du module de commande) (→ notice d'utilisation de l'appareil de régulation (du module de commande)).
- ▶ Fermer les points de puisage d'eau chaude sanitaire.
- ▶ Régler la pompe de bouclage éventuelle en mode continu.
- ▶ Dès que la température maximale est atteinte : prélever successivement de l'eau chaude sanitaire du point de puisage d'ECS le plus proche jusqu'au point le plus éloigné, jusqu'à ce que de l'eau chaude à au moins 70 °C ait coulé pendant 3 min.
- ▶ Réinitialiser les réglages d'origine.

5 Control Key K 20 RF (accessoire)

Le Control Key K 20 RF permet la connexion sans fil au module de commande EasyControl CT 200 (→ notice d'utilisation et d'installation de l'accessoire).

- ▶ Insérer le Control Key.
 La LED du Control Key clignote en vert.

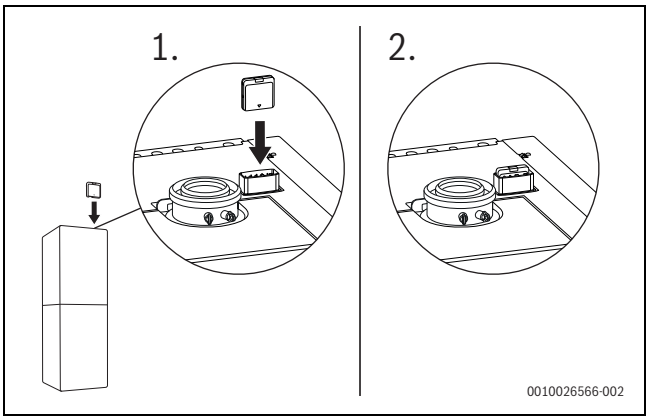


Fig. 3 Insérer le Control Key dans le support Key

En mode normal, la LED s'éteint pour économiser de l'énergie.

Autres informations sur l'état de la LED → notice d'installation et d'utilisation de l'accessoire

6 Connexion Internet

Les possibilités suivantes existent pour la connexion de l'appareil à Internet :

Connexion Internet via la passerelle

La chaudière murale gaz à condensation avec le module de commande **CW 400** est connectée via le système BUS **EMS 2** à la passerelle **MB LAN 2**.

La connexion de la passerelle au routeur/Internet est réalisée à l'aide d'un câble LAN.

L'application web **HomeCom** permet le contrôle et la surveillance des données à l'aide d'un navigateur.

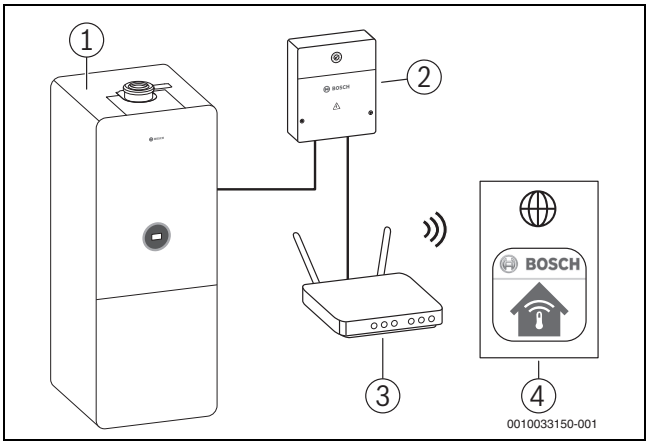


Fig. 4 Connexion à Internet

[1] NSVBiC
[2] MB LAN 2
[3] Routeur
[4] Application web HomeCom

Connexion directe à Internet

Le module de commande compatible Internet **EasyControl CT 200** permet la connexion WLAN directe au routeur/Internet sur les installations de chauffage avec un circuit de chauffage sans mélangeur et production d'eau chaude sanitaire via vanne sélective.

Le raccordement du module de commande à l'appareil peut être réalisé au choix à l'aide du système BUS **EMS 2** par câble ou avec la Control Key **K 20 RF** (accessoire) sans fil.

L'application **EasyControl** permet le contrôle et la surveillance des données à l'aide d'un smartphone.

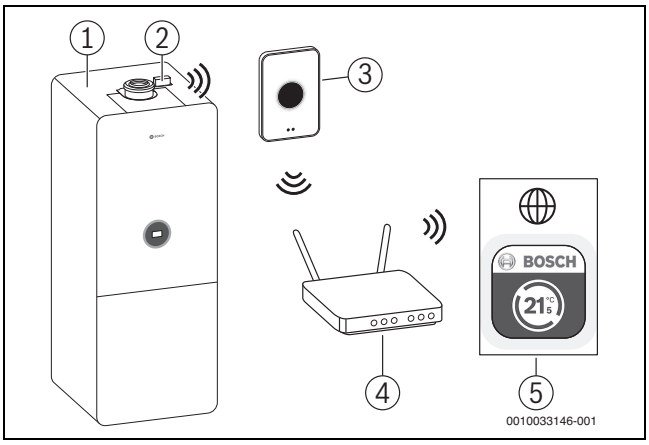


Fig. 5 Connexion à Internet

[1] NSVBiC
[2] K 20 RF
[3] EasyControl CT 200
[4] Routeur WLAN
[5] Application EasyControl

7 Consignes pour économiser l'énergie

Chauffage économique

L'appareil a été conçu pour une consommation énergétique et une pollution faibles avec un confort élevé. L'alimentation du brûleur en combustible est régulée selon les besoins thermiques de l'habitation. Si les besoins diminuent, l'appareil continue de fonctionner en petite puissance. Les spécialistes nomment ce principe régulation modulante. Cette régulation modulante permet de minimiser les variations de température et de répartir la chaleur de manière constante dans les pièces. Il est donc possible que l'appareil fonctionne longtemps tout en consommant moins de combustible qu'un appareil qui s'enclenche et s'arrête en permanence.

Régulation du chauffage

Pour une performance optimale de l'installation de chauffage, nous recommandons l'utilisation d'une régulation de chauffage avec appareil de régulation en fonction de la température ambiante ou extérieure et de robinets thermostatiques.

Robinets thermostatiques

Ouvrir complètement les robinets thermostatiques afin d'atteindre la température ambiante souhaitée. Augmenter la température ambiante souhaitée sur la régulation si la température n'est pas atteinte après un certain temps.

Chauffage par le sol

Ne pas dépasser la valeur de la température de départ recommandée par le fabricant comme température de départ maximale. Nous recommandons l'utilisation d'un appareil de régulation en fonction de la température extérieure.

Aérer

Pendant l'aération des pièces, fermer les vannes thermostatiques et ouvrir complètement les fenêtres pendant une courte durée. Pour aérer, ne pas laisser la fenêtre en position oscillo-battante. Sinon, la chaleur s'échappe continuellement de la pièce sans améliorer significativement l'air ambiant.

Eau chaude sanitaire

Sélectionner toujours la température ECS au minimum. Un réglage faible au niveau du thermostat permet des économies d'énergie importantes. De plus, des températures ECS élevées provoquent un entartrage plus fort et altèrent ainsi le fonctionnement de l'appareil (par ex. temps de chauffage plus longs ou quantités d'écoulement plus faibles).

Pompe de bouclage sanitaire

Régler une éventuelle pompe de bouclage pour l'eau chaude sanitaire par un programme horaire selon les besoins individuels (par ex. le matin, à midi, le soir).

8 Défauts

8.1 Ouvrir / fermer le robinet gaz

- ▶ Tourner la poignée vers la gauche jusqu'à la butée (poignée dans le sens du flux = ouvrir).
- ▶ Tourner la poignée vers la droite jusqu'à la butée (poignée perpendiculaire au sens du flux = fermer).

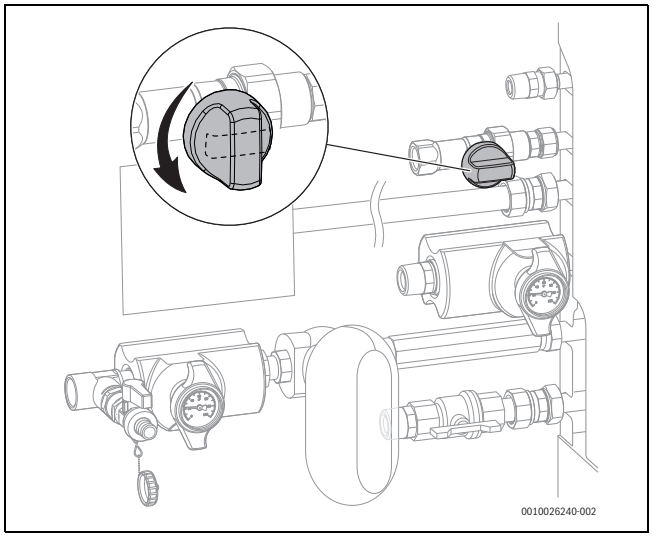


Fig. 6 Ouvrir le robinet gaz

8.2 Eliminer les défauts

Le symbole ⚠ indique qu'un défaut est apparu. La cause du défaut s'affiche par un code (par ex. code défaut **228**).

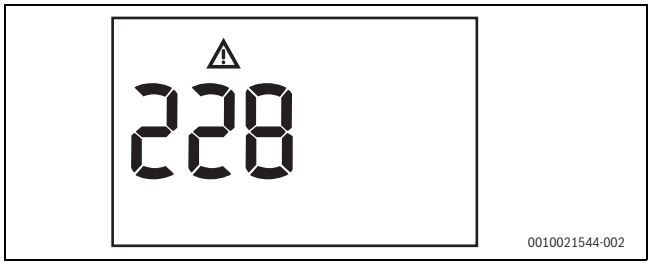


Fig. 7 Exemple d'un code défaut

Certains défauts provoquent l'arrêt de l'installation de chauffage qui ne redémarre qu'après reset :

- ▶ Arrêter puis réenclencher l'appareil.

-ou-

- ▶ Appuyer sur les touches ▲ et ▼ jusqu'à ce que le défaut disparaisse de l'écran. L'appareil se remet en marche.

Si un défaut ne peut pas être éliminé :

- ▶ Contacter une entreprise spécialisée ou le service après-vente.
- ▶ Indiquer le code de défaut affiché et les caractéristiques de l'appareil.

Caractéristiques techniques de l'appareil	
Désignation de l'appareil[1)]	
Numéro de série[1)]	
Date de la mise en service	
Installateur	

1) Les indications figurent sur la plaque signalétique placée dans le cache pour éléments de commande.

Tab. 2 Caractéristiques de l'appareil à transmettre en cas de défaut

9 Entretien

⚠ Révision, nettoyage et maintenance

L'utilisateur est responsable de la sécurité de l'installation de chauffage et du respect de l'environnement.

Une révision, un nettoyage et une maintenance incorrects ou non effectués peuvent entraîner des dommages corporels voire un danger de mort ou des dommages matériels.

Nous recommandons de conclure un contrat de révision annuelle et de nettoyage et de maintenance personnalisé avec une entreprise qualifiée.

- ▶ Faire réaliser ces travaux exclusivement par une entreprise spécialisée qualifiée.
- ▶ Faire inspecter l'installation de chauffage au moins une fois par an par une entreprise qualifiée.
- ▶ Faire effectuer immédiatement les opérations nécessaires de nettoyage et de maintenance.
- ▶ Faire immédiatement éliminer tout défaut constaté sur l'installation de chauffage, indépendamment de la révision annuelle.

Nettoyer l'habillage

Ne pas utiliser de produits de nettoyage corrosifs ou caustiques.

- ▶ Essuyer l'habillage avec un chiffon humide.

Contrôler la pression de service de l'installation de chauffage

La pression de service s'élève à 1 à 2 bars en fonctionnement normal.

Si une pression de service supérieure est nécessaire, votre spécialiste vous fournira la valeur requise.

- ▶ Appuyer sur la touche **ok**.
 La pression de service s'affiche.

Message de défaut : pression de service trop faible

Si la pression de service dans l'installation de chauffage passe sous la pression minimale réglée, l'écran affiche le message **LoPr** => **L0.X** bar. La pression de service est trop faible.

- ▶ Remplir l'installation de chauffage à l'aide du dispositif de remplissage. Si la pression de consigne réglée est atteinte, l'écran affiche le message **Stop**.

Si la pression de service dans l'installation de chauffage descend en-dessous de 0,3 bar, l'écran affiche le message **LoPr** alternativement avec la pression de service. L'installation de chauffage est bloquée.

- ▶ Remplir l'installation de chauffage à l'aide du dispositif de remplissage. Si la pression de consigne réglée est atteinte, l'écran affiche le message **Stop**.

Rajouter de l'eau de chauffage

AVIS

Dommages matériels dus à des variations de température importantes !

L'appoint d'eau de chauffage froide peut provoquer des tensions thermiques et former des fissures.

- ▶ Ne remplir l'installation de chauffage qu'à froid. Température de départ maximale 40 °C.

La pression maximale de 3 bars, pour la température la plus élevée de l'eau de chauffage, ne doit pas être dépassée (la soupape de sécurité s'ouvre).

- ▶ Ouvrir la soupape jusqu'à ce que la pression souhaitée soit atteinte.

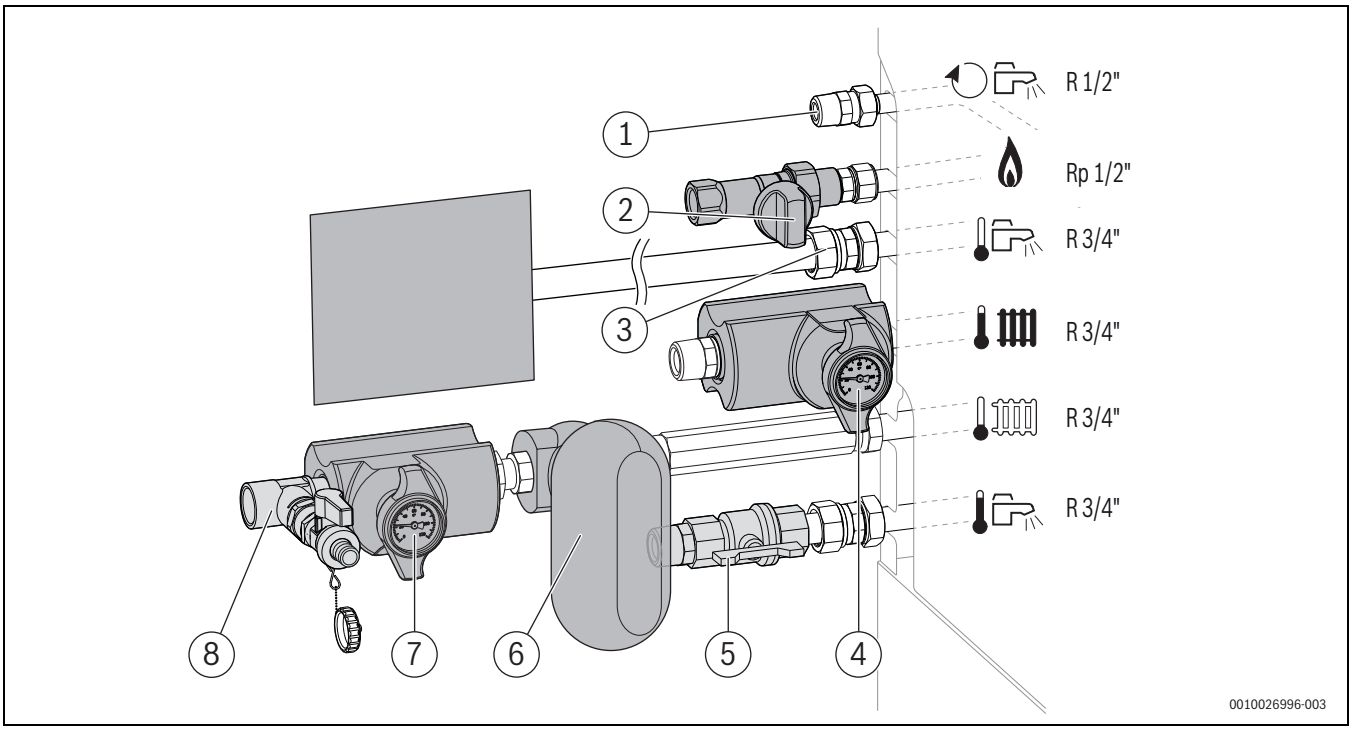


Fig. 8 Exemple : raccordement côté gaz et côté eau avec le kit de raccordement de robinet (accessoire CS 28-1) du côté gauche

[1] Raccordement conduite de bouclage
[2] Robinet de gaz
[3] Groupe de sécurité du raccordement d'eau froide sanitaire (accessoire séparé)
[4] Robinet de départ de chauffage
[5] Raccord d'eau chaude sanitaire
[6] Séparateur d'oxyde magnétique de fer (accessoire séparé)
[7] Robinet de retour de chauffage
[8] Robinet de remplissage et de vidange

Purger les radiateurs

Si les radiateurs ne chauffent pas de manière identique :

- ▶ Purger les radiateurs.

10 Protection de l'environnement et recyclage

La protection de l'environnement est un principe de base du groupe Bosch. Nous accordons une importance égale à la qualité de nos produits, à leur rentabilité et à la protection de l'environnement. Les lois et prescriptions concernant la protection de l'environnement sont strictement observées. Pour la protection de l'environnement, nous utilisons, tout en respectant les aspects économiques, les meilleurs technologies et matériaux possibles.

Emballages

En matière d'emballages, nous participons aux systèmes de mise en valeur spécifiques à chaque pays, qui visent à garantir un recyclage optimal. Tous les matériaux d'emballage utilisés respectent l'environnement et sont recyclables.

Appareils usagés

Les appareils usés contiennent des matériaux qui peuvent être réutilisés. Les composants se détachent facilement. Les matières synthétiques sont marquées. Ceci permet de trier les différents composants en vue de leur recyclage ou de leur élimination.

Appareils électriques et électroniques usagés



Ce symbole signifie que le produit ne doit pas être éliminé avec les autres déchets, mais doit être acheminé vers des points de collecte de déchets pour le traitement, la collecte, le recyclage et l'élimination.

Le symbole s'applique aux pays concernés par les règlements sur les déchets électroniques, par ex. la « Directive européenne 2012/19/CE sur les appareils électriques et électroniques usagés ». Ces règlements définissent les conditions-cadres qui s'appliquent à la reprise et au recyclage des appareils électroniques usagés dans certains pays.

Comme les appareils électroniques peuvent contenir des substances dangereuses, ils doivent être recyclés de manière responsable pour réduire les éventuels dommages environnementaux et risques pour la santé humaine. De plus, le recyclage des déchets électroniques contribue à préserver les ressources naturelles.

Pour de plus amples informations sur l'élimination écologique des appareils électriques et électroniques usagés, veuillez contacter l'administration locale compétente, les entreprises chargées de l'élimination des déchets ou les revendeurs, auprès desquels le produit a été acheté.

Des informations complémentaires sont disponibles ici : www.weee.bosch-thermotechnology.com/

Piles

Les piles ne doivent pas être recyclées avec les ordures ménagères. Les piles usagées doivent être collectées dans les systèmes de collecte locale.

11 Déclaration de protection des données

Nous, **[FR] elm.leblanc S.A.S., 124-126 rue de Stalingrad, 93711 Drancy Cedex, France, [BE] Bosch Thermotechnology n.v./s.a., Zandvoortstraat 47, 2800 Mechelen, Belgique, [LU] Ferroknepper Buderus S.A., Z.I. Um Monkeler, 20, Op den Drieschen, B.P.201 L-4003 Esch-sur-Alzette, Luxembourg**, traitons les informations relatives au produit et à son installation, l'enregistrement du produit et les données de l'historique du client pour assurer la fonctionnalité du produit (art. 6 (1) phrase 1 (b) du RGPD), pour remplir notre mission de surveillance et de sécurité du produit (art. 6 (1) phrase 1 (f) RGPD), pour protéger nos droits en matière de garantie et d'enregistrement de produit (art. 6 (1) phrase 1 (f) du RGPD), pour analyser la distribution de nos produits et pour fournir des informations et des offres personnalisées en rapport avec le produit (art. 6 (1) phrase 1 (f) du RGPD). Pour fournir des services tels que les services de vente et de marketing, la gestion des contrats, le traitement des paiements, la programmation, l'hébergement de données et les services d'assistance téléphonique, nous pouvons exploiter les données et les transférer à des prestataires de service externes et/ou à des entreprises affiliées à Bosch. Dans certains cas, mais uniquement si une protection des données appropriée est assurée, les données à caractère personnel peuvent être transférées à des destinataires en dehors de l'Espace économique européen. De plus amples informations sont disponibles sur demande. Vous pouvez contacter notre responsable de la protection des données à l'adresse suivante : Data Protection Officer, Information Security and Privacy (C/ISP), Robert Bosch GmbH, Postfach 30 02 20, 70442 Stuttgart, ALLEMAGNE.

Vous avez le droit de vous opposer à tout moment au traitement de vos données à caractère personnel conformément à l'art. 6 (1) phrase 1 (f) du RGPD pour des motifs qui vous sont propres ou dans le cas où vos données personnelles sont utilisées à des fins de marketing direct. Pour exercer votre droit, contactez-nous via l'adresse **[FR] privacy.ttfr@bosch.com, [BE] privacy.ttbe@bosch.com, [LU] DPO@bosch.com**. Pour de plus amples informations, veuillez scanner le QR code.

12 Terminologie

Appareil à condensation
La chaudière à condensation utilise non seulement la chaleur produite lors de la combustion, en tant que température mesurable des fumées, mais également la chaleur supplémentaire provenant de la vapeur d'eau. C'est pourquoi, une chaudière à condensation a un rendement particulièrement élevé.

Pression de service
La pression de service est la pression de l'installation de chauffage.

Régulateur de chauffage (module de commande)
Le régulateur de chauffage (le module de commande) assure la régulation automatique de la température de départ en fonction de la température extérieure (pour les régulateurs en fonction de la température extérieure (modules de commande)) ou de la température ambiante en liaison avec un programme horaire.

Retour chauffage
Le retour chauffage est le tuyau dans lequel retourne l'eau de chauffage en provenance des surfaces de chauffe et en direction de la chaudière, avec une température plus faible.

Départ chauffage
Le départ chauffage est le tuyau dans lequel circule l'eau de chauffage depuis la chaudière en direction des surfaces de chauffe, avec une température plus élevée.

Eau de chauffage
L'eau de chauffage est l'eau utilisée pour remplir l'installation de chauffage.

Vanne thermostatique
La vanne thermostatique est un régulateur mécanique de température garantissant, via une vanne et en fonction de la température ambiante, un débit plus faible ou plus élevé de l'eau de chauffage permettant de maintenir la température à une valeur constante.

Siphon
Le siphon est un coupe-odeur permettant d'évacuer l'eau provenant d'une soupape de sécurité.

Température départ
Température de l'eau de chauffage réchauffée qui circule depuis le générateur de chaleur en direction des surfaces de chauffe.

Informations Consommateurs

❶ **Votre nouvelle chaudière est accompagnée des documents suivants :**
- la notice d'utilisation,
- les conditions de garantie et la carte de validation de la garantie à retourner, dûment remplie par vos soins, à elm.leblanc.

❷ Votre appareil vous donnera encore plus de satisfaction et conservera son meilleur rendement si vous le faites entretenir régulièrement. Aussi, nous vous recommandons vivement de souscrire un **contrat d'entretien**.

❸ Pour connaître les adresses de notre réseau après-vente, contactez-nous au numéro ci-dessous. Nous vous indiquerons les coordonnées des services après-vente agréés les plus proches de votre domicile.

elm.leblanc

L'innovation au cœur de votre bien-être

elm.leblanc - siège social et usine :
124-126 rue de Stalingrad - F-93711 Drancy CEDEX
0 820 00 6000 Service 0,12 € / min + prix appel

Une équipe de spécialistes à votre service :
7 jours sur 7 et 24 h sur 24 h

Suivez-nous sur

www.elmleblanc.fr